



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse



Section des Alpes-Maritimes

4 avenue Antoine Véran

06100 NICE

Tel : 04 92 09 75 70 Fax : 04 92 09 75 79

Fédération Syndicale Unitaire

Nice, le 25 novembre 2008

APPEL A PETITION

Nous, les personnels réunis ce jour en Assemblée Générale à la Direction Départementale des Alpes-Maritimes, **dénonçons le sort réservé à l'ensemble des personnels administratifs dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ;**

- **suppression des postes** en structures, Directions Départementales et Directions Régionales
-
- **pressions aux départs** sans respect du cadre réglementaire (à charge aux agents de se vendre à d'autres administrations, proposition de mutation hors CAP,)
-
- **fusion des corps** au niveau ministériel avec la mise en place de plates formes de gestion avec la négation de la spécificité du travail fait à la PJJ, avant une probable fusion interministérielle

Ces bouleversements et ces injonctions démontrent le mépris affiché de l'administration et le non respect de ces agents. Ils traduisent une méconnaissance de la place centrale et incontournable de ces agents dans le fonctionnement quotidien des services.

Aujourd'hui, ce sont les personnels administratifs (adjoints administratifs, secrétaires administratifs, attachés ...) qui sont touchés.

Demain ce sera vous !

Suppression des postes d'éducateurs en fonction de l'activité au civil et à la prise en charge de jeune majeur, suppression des directeurs au profit de chef de service éducatif fonctionnel, etc.

Nous refusons ces orientations de gestion de pénurie et nous appelons l'ensemble des personnels à rejeter catégoriquement ce démantèlement orchestré et minutieux du service public et de la PJJ dont les personnels administratifs sont les premières victimes.

